

Appel à candidature à un poste de « Technicien forestier territorial secteur Doubs » (H/F)

Centre National de la Propriété Forestière

Bourgogne-Franche-Comté

<u>Intitulé du poste :</u>	« Technicien forestier territorial secteur Doubs » (H/F)
<u>Type de contrat :</u>	CDI à temps complet de droit public, selon statut des personnels du CNPF (décret 2009-547 du 15/05/2009) ou fonctionnaire en détachement ou position normale d'activité. Poste ouvert à la mobilité interne et au recrutement externe
<u>Catégorie d'emploi :</u>	B
<u>Rémunération :</u>	Traitement indiciaire selon grilles statutaires du CNPF (reclassement en fonction de l'expérience professionnelle antérieure) et régime indemnitaire afférent ou grilles fonction publique Etat. Fourchette : entre 31.6K€ et 41.2 K€ bruts/an
<u>Résidence administrative :</u>	Besançon (25)
<u>Prise de poste prévue :</u>	Au 1^{er} novembre 2024 (adaptable en fonction des disponibilités)

Présentation du CNPF et du contexte de la mission

Le Centre National de la Propriété Forestière (CNPFF) est un établissement public de l'Etat à caractère administratif placé sous la tutelle du ministère en charge de la forêt. Il est en charge du développement de la gestion durable des forêts privées : 3,5 millions de propriétaires forestiers pour 12,6 millions d'hectares soit 23% du territoire métropolitain. Ses agents sont des professionnels de terrain qui conseillent, forment, accompagnent les propriétaires privés vers une gestion durable adaptée aux contextes locaux.

L'organisation du CNPF est la suivante :

- Un échelon national, la Direction générale ;
- Un niveau régional avec 10 Centres régionaux de la propriété forestière (CRPF) ;
- Un service de Recherche & Développement, l'Institut pour le Développement Forestier (IDF) ;
- Un service dédié au Label Bas carbone (C+FOR Forêt et Carbone).

Vous êtes passionné(e) de forêt et disposez de connaissances forestières, vous avez l'aptitude à conseiller et le goût pour la transmission, vous savez respecter la position de neutralité liée à celle d'un établissement public, votre profil nous intéresse.

Le secteur d'activités recouvre un tiers du département du Doubs (partie nord). La forêt en est une composante majeure du territoire pour moitié privée. Ce sont essentiellement des forêts feuillues ou mixtes dont beaucoup sont touchées par des problèmes sanitaires importants (dépérissements, scolytes, ...). L'antenne du Doubs est constituée de deux techniciens et d'un ingénieur en charge du développement forestier.



Description du poste

Sous l'autorité de l'Ingénieure responsable du département du Doubs, le technicien sera chargé notamment de :

- Faire la promotion et l'instruction des documents de gestion durable
- Conseiller les propriétaires en s'appuyant sur les outils d'aide à la décision CNPF (Bioclimsol, Indice de Biodiversité Potentielle ...)
- Animer des projets de restructuration foncière et de développement des territoires
- Organiser des réunions d'information
- S'impliquer dans des conventions régionales en lien avec les changements climatiques.

Profil recherché

Formation – expériences

- Niveau BTS, spécificité « Gestion forestière »/ Licence professionnelle « Conseiller forestier » ou tout autre diplôme de niveau Bac+2,
- Goût pour le développement forestier, l'initiative personnel et le contact avec les propriétaires et gestionnaires.
- Bonne capacité d'animation et aptitude à s'insérer dans une équipe,
- Très bonne organisation, maîtrise des logiciels informatiques courants et qualités rédactionnelles
- Force de proposition afin d'élargir la mission et d'ouvrir de nouvelles perspectives
- Une connaissance de l'outil SIG QGis, serait un plus
- Permis B valide obligatoire, voiture de service selon disponibilité, ou remboursement des frais kilométriques selon les barèmes administratifs en vigueur

Dispositions internes

- 25 jours de congés annuels et 19 RTT, (au prorata selon la présence et la quotité de travail),
- Tickets restaurants d'une valeur faciale de 9€ pris en charge à 60% par l'employeur,
- Activité télétravaillable, nombre de jours selon le métier exercé (hors dispositions exceptionnelles liées à la crise sanitaire, grève des transports)
- Remboursement des titres d'abonnement de transport à hauteur de 75% dans la limite du plafond légal, forfait mobilité durable,
- Mutuelle obligatoire avec participation de l'employeur à hauteur de 50%.

Personnes à contacter

- Sandra PEROUX, Responsable de l'antenne Doubs : 06 71 01 65 71
- François JANEX, Directeur : 06 71 01 65 59

Dépôt de candidature

Envoyer pour réception effective avant le **6 septembre 2024**, un dossier comprenant :

- une lettre de motivation ciblée sur le profil du poste,
- un curriculum vitae détaillé,

par mail ou par courrier à :

CNPF Bourgogne-Franche-Comté,
18 boulevard Eugène Spuller
21000 DIJON

bfc@cnpf.fr

Les candidat(e)s dont le dossier sera sélectionné seront invité(e)s, par téléphone ou courriel, à se présenter devant une Commission de sélection qui se tiendra **le mardi 8 octobre matin**, dans les locaux du CNPF BFC.